

## MINISTERE DU PLAN

- 1975  
26 fév. — Décision n° 12/MP/SFCEP portant autorisation de virement d'une somme à la société nationale de commerce (SO. NA. COM) à Lomé ..... 161

## MINISTERE DE L'INFORMATION

- Arrêté portant nomination ..... 161

**DIVERS**

## PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

- 1975  
19 fév. — Arrêté n° 24/PR/INT/SG/APA/AP portant reconnaissance de la désignation coutumière d'un chef de canton dans la circonscription de Dapaon ..... 161

## MINISTERE DE L'INTERIEUR

- 1975  
24 fév. — Arrêté n° 42/INT/SG/APA/AP portant interdiction de la projection d'un film cinématographique ..... 161

## MINISTERE DES FINANCES ET DE L'ECONOMIE

- 1975  
17 fév. — Arrêté n° 71/MFE/CR portant concession d'une pension de retraite à M. DJOBO Mama Kondo ..... 161  
17 fév. — Arrêté n° 72/MFE/CR portant concession d'une pension de retraite à M. TOUKPOUI Akolitsé ..... 161  
17 fév. — Arrêté n° 73/MFE/CR portant concession d'une pension de retraite à M. HOMAWOO Laurent ..... 162  
Arrêté n° 17/MFE/CR du 29 janvier 1975 portant concession de pensions aux ayants-cause de M. Tchao Acha Esso Emmanuel (rectificatif) ..... 162  
Décision portant octroi de secours ..... 162

**PARTIE NON OFFICIELLE**

## AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

- Avis d'appel d'offres (Construction d'un quartier satellite au village du Bénin) ..... 162  
Récépissé de déclaration d'association «Association des éducateurs sanitaires d'Afrique, de Madagascar et de l'île Maurice». ..... 164  
Avis de perte de titre foncier ..... 164

**PARTIE OFFICIELLE**ACTES DU GOUVERNEMENT  
DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

## ORDONNANCES, DECRETS, ARRETES ET DECISIONS

**ORDONNANCES**

**ORDONNANCE N° 10 du février 1975 autorisant l'approbation de l'accord portant organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande dans les Etats de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande, signé à Ouagadougou le 2 février 1974.**

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères ;  
Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;  
Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 portant désignation du Président de la République ;  
Le conseil des ministres entendu,

**ORDONNE :**

Article premier — Est autorisée l'approbation de l'accord portant organisation et réglementation des professions touchant au commerce du bétail et de la viande dans les Etats de la Communauté Economique du bétail et de la viande, signé à Ouagadougou le 2 février 1974.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République togolaise et exécutée comme loi de l'Etat.

Lomé, le 19 février 1975

Gal. G. Eyadéma

**ORDONNANCE N° 11 du 19 février 1975 autorisant l'approbation de l'accord portant harmonisation de la réglementation douanière applicable aux importations, exportations et transit du bétail et de la viande dans les Etats de la Communauté Economique du Bétail et de la Viande, signé à Ouagadougou le 2 février 1974.**

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères ;  
Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;  
Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 portant désignation du Président de la République ;  
Le conseil des ministres entendu,

**ORDONNE :**

Article premier — Est autorisée l'approbation de l'accord portant harmonisation de la réglementation douanière applicable aux importations, exportations et transit du bétail et de la viande dans les Etats de la Communauté Economique du bétail et de la viande, signé à Ouagadougou le 2 février 1974.

Art. 2. — La présente ordonnance sera publiée au *Journal officiel* de la République togolaise et exécutée comme loi de l'Etat.

Lomé, le 19 février 1975

Gal. G. Eyadéma

**ORDONNANCE N° 12 du 19 février 1975 autorisant la ratification de la convention fiscale entre la République togolaise et la République française, signée à Lomé le 24 novembre 1971.**

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre des affaires étrangères ;  
Vu l'ordonnance n° 1 du 14 janvier 1967 ;  
Vu l'ordonnance n° 15 du 14 avril 1967 portant désignation du Président de la République ;  
Le conseil des ministres entendu,

**ORDONNE :**

Article premier — Est autorisée la ratification de la convention fiscale entre la République togolaise et la République française, signée à Lomé le 24 novembre 1971.